

LETTRE OUVERTE DU COLLECTIF PART-DIEU AUX ELU.E.S DE LA METROPOLE DE LYON

Madame, Monsieur,

Vous êtes élu.e.s de la Métropole et nous tenons à vous exposer nos inquiétudes et nos critiques sur le projet Part-dieu, qui, n'a pas permis un débat démocratique et contribue au réchauffement climatique, à la pollution et qui est loin d'être un « quartier à vivre ».

La situation des travaux de la Part-Dieu

Vous avez constaté que tous les permis de construire ont été accordés : To-Lyon, le parking loueur EFFIA, le parking Béraudier, l'aménagement de 2 galeries commerciales autour de la gare et l'aménagement d'une gare SUD située sous l'avenue Pompidou et que les travaux de l'aménagement de la Part-Dieu avancent. De plus, a été détruite une moitié arborée du parc FR3 pour y goudronner la future Rue Bouchut de 30 m de large, qui reliera la gare à la rue Mazonod (8 m de large), puis la rue Philip jusqu'à la rue Servient.

Donc plus rien ne peut arrêter cette logique, sauf vous, par vos votes. C'est la raison pour laquelle nous vous écrivons individuellement cette lettre.

A) Un projet qui contribue au réchauffement climatique

Ce projet, par sa densification et la « bétonisation » excessive de tous les espaces disponibles, va contribuer au réchauffement climatique.

La suppression des 2 espaces verts de pleine terre, sur l'îlot FR3 et la rue Bouchut (Lot J de 7842m² dans le traité de concession), ainsi que la densification rue du Lac et sur l'espace FR3 vont aggraver ce phénomène.

En effet, l'absence de pelouse et d'arbres diminue l'évapotranspiration, l'absorption du gaz carbonique et le dégagement d'humidité, alors que la densification des bureaux en béton et en verre, et les dalles granitiques entourées de goudron, accentueront l'effet d'albédo avec la réverbération du verre sur le béton, et donc augmenteront la température extérieure. Avec notre contexte de réchauffement climatique, l'air sera irrespirable l'été dans ce quartier. Et ce n'est pas la plantation de quelques arbres sur des dalles et en bordure de voirie qui compensera la « bétonisation » de l'ensemble. Même l'idée de végétaliser une partie des murs a été abandonnée.

B) Un projet qui ne diminue pas l'usage des voitures au profit des transports en commun et donc augmente la pollution

• Le surdimensionnement des parkings pour voitures

Alors que la circulation automobile diminue progressivement en centre ville depuis une quinzaine d'années, que l'ancien parking du Centre Commercial était très sous utilisé, construire à nouveau 2 200 places pour le parking du centre commercial, plus 700 places sous la place Béraudier, ainsi qu'un parking «loueurs» de 623 places côté Villette, sont de véritables incitations à davantage utiliser nos voitures. Un tel surdimensionnement est en contradiction avec l'objectif affiché dans le Plan de Déplacement Urbain de modérer l'usage de la voiture.

- **Le percement de la rue Bouchut** entrainera une forte augmentation de la circulation sur toute sa longueur, générant davantage de pollution et d'émissions de gaz à effets de serre. C'est ce qui ressort du schéma de circulation proposé régulièrement par la Maison du Projet dans les 3 enquêtes publiques depuis 2015
- **La suppression du site propre de bus** sous la voie ferrée de l'avenue Pompidou conduit à une perte d'efficacité et d'attractivité de la ligne C9, dont le parcours est rallongé et la vitesse ralentie. Le PDU veut inciter à l'utilisation des TC « en garantissant [leur] compétitivité par rapport à la voiture individuelle » (p 55 du PDU). Or, la suppression du site propre de bus de l'avenue Pompidou va à l'inverse de ces préconisations.

C) L'aménagement de la gare ne correspond pas aux besoins ferroviaires

Avec seulement une voie en plus, cet aménagement est déjà insuffisant. La gare ne va pas doubler de taille et être deux fois plus grande comme cela est répété. Sans doute l'espace accessible aux piétons sur deux étages double avec de nouvelles galeries commerciales, mais il serait prioritaire de réaliser des voies supplémentaires pour accueillir les actuels usagers de la Part-Dieu, dont certains prennent le TER, sans compter une partie des futurs 40 000 salariés supplémentaires à l'horizon 2025 liés à l'accroissement de la surface tertiaire dans le quartier. Un grand débat public va avoir lieu cette année sur le Noeud Ferroviaire Lyonnais. Il est urgent de désaturer le réseau de Saint-Clair à Guillotière en passant par la Part-Dieu. De ce fait, la voie L n'est qu'une « mise en sécurité » d'après la SNCF et ne permettra pas de réduire l'engorgement. Les rêves de gare souterraine couplés avec les objectifs mis en oeuvre de développement de capacités commerciales et de parking loueur EFFIA en lieu et place des voies M et N nécessaires sont inadmissibles.

Reporter cet aménagement de trois voies supplémentaires à plus tard, c'est en fait gaspiller l'argent public car cela coûtera largement plus cher de redimensionner la gare dans 15 ans.

D) Un projet qui n'est pas un quartier à vivre

Contrairement à la communication officielle, il n'y a **aucun équipement public nouveau** sur l'espace de la ZAC et du PEM, à l'exception de la construction de la crèche Desaix. Cela est d'ailleurs écrit dans les documents de l'étude d'impact, dans le document d'enquête de la ZAC.

Le projet a choisi d'agrandir l'école Jouhaux, déjà saturée, qui va passer à 22 classes, plutôt que de créer une école en plein cœur de la Part-Dieu. Et comme il n'y a pas assez d'espace de récréation, l'on va prendre de l'espace sur la place des Martyrs de la Résistance, alors qu'il était prévu d'en faire un square végétalisé. Il n'y a pas non plus de salles de réunions associatives ou de halte garderie pour les salariés et les clients du centre commercial.

E) Une surdensification tertiaire facteur de réchauffement climatique au détriment de logements abordables

a) La surdensification tertiaire

Le projet envisage de passer de 550 000 m² de bureaux sur la ZAC Part-Dieu à 1 100 000 m² et à 1 700 000 m² sur l'espace ZAC et PEM (partie située le long de la gare entre le boulevard Vivier Merle à l'ouest et Villette à l'est). Cela ne laisse pas beaucoup de place pour les logements...

De plus, les programmes immobiliers de logements sur la ZAC Part-Dieu concernent essentiellement les populations fortunées sur l'espace DESAIX où les immeubles Bouygues ont un prix au m² oscillant entre 5 500 euros par m² et 6500 euros par m² pendant que l'on exproprie les copropriétaires de l'espace Milan en rachetant leurs logements avec des prix autour de 3 500 euros le m². On aurait pu penser que la construction de tours ou d'immeubles de hauteur aurait pu être l'occasion de faire des immeubles mixtes conjuguant bureaux et habitations. Et on aurait pu rêver que les copropriétaires et les locataires expulsés de la place de Milan auraient droit à un relogement à proximité.

b) La tour To-Lyon

- D'un point de vue architectural, cette tour de 170 m va provoquer un déséquilibre par rapport à l'ensemble de la gare et de ses environs. Rien ne justifie une telle hauteur comme l'avait écrit le commissaire enquêteur lors de l'enquête sur la modification N°11 du PLU en 2015, sinon la volonté de vouloir « imiter les **City** » des grandes métropoles européennes. Une étude d'Enertech publiée en 2009 indiquait des consommations électriques 6 fois supérieures pour le m² de bureau dans une tour par rapport au même m² situé dans un immeuble de bureau plus conventionnel, sans même compter les surcoûts d'énergie primaire lié aux structures imposantes nécessaires pour construire de tels bâtiments. **La tour reste ainsi une typologie inadaptée aux enjeux écologiques !**
- **L'ombre portée** de la tour, comme le montrent les pages 256 et 257 de l'étude d'impact, va être considérable en hiver et automne sur la place Béraudier. Cette tour aura également un fort impact en matière de « ventement » sur l'ensemble du quartier (place Béraudier et secteur Milan) notamment en hiver (Voir pages 266 et 267 de l'étude d'impact).
- **Une tour de luxe pour les plus riches:** Cette tour n'accueillera pas de TPE ou PME qui ne pourront payer les loyers dans de tels locaux à proximité de la gare de la Part Dieu, locaux réservés à des grandes entreprises riches.

F) L'absence de démocratie réelle sur ce projet

L'aménagement de la Part-Dieu n'a jamais fait l'objet d'un débat réel pendant la campagne municipale. Il n'a jamais permis un débat contradictoire avec les habitants et associations du quartier. La Mission Part-Dieu (SPL Part-Dieu) a été hégémonique dans la communication (sites, vidéos, lettre informatique, initiatives d'animation, vision, Lyon Citoyen, Métropole etc.). Les opposants à certains aspects du projet n'ont pas le droit à des espaces d'expression dans les bulletins, sites et autres espaces Web concernant la Part-Dieu, et n'ont pas droit non plus à des salles de réunion municipale. C'est une curieuse conception de la démocratie.

Les pseudos-concertations avec visites multiples et « expressions des habitants » ont été des simulacres de concertation puisqu'il était impossible d'émettre des propositions

- Sur la densification du tertiaire
- Sur les hauteurs des tours
- Sur le relogement
- Sur la possibilité d'équipements collectifs
- Sur le maintien d'espaces verts
- Sur le percement de la rue Bouchut
- Sur la taille des parkings
- Sur l'aménagement de quais supplémentaires

En réalité, rien n'était négociable.

G) Un projet d'abord pour les décideurs

La densification du bâti se fait au profit des commerces des bureaux et des immeubles de standing pour les « décideurs » alors que des équipements publics minimums pour les salariés et la population résidente ne sont même pas prévus. Pire, la dynamique foncière provoque un relèvement des loyers et des prix au m² des appartements sur les quartiers périphériques de la Part-dieu ce qui aboutira nécessairement à l'éviction des couches populaires. Cela aboutira à une « gentrification » de la Part-Dieu et des quartiers périphériques.

Nous constatons donc une certaine cohérence sociale marquée entre les différents aménagements importants prévus sur la rive gauche et du centre ville, chassant les habitants des couches populaires : nouvelle piscine du Rhône à des prix élevés, aménagement de magasins de luxe à l'Hôtel Dieu, destruction de l'aspect populaire de la place Mazagran (là encore au détriment des habitants) et quartier Part-Dieu mis au service des seuls décideurs.

Ce n'est pas notre conception d'un quartier à vivre avec une mixité sociale et générationnelle.

VOTRE RESPONSABILITE D'ELU.E.S

Vous pouvez permettre encore des modifications du projet.
Tout dépend de vous, de votre vote.

a) Sur les espaces verts

La Métropole est aujourd'hui propriétaire de la moitié du terrain de FR3 (sur lequel a été goudronné sur 30 m de large le futur prolongement de la rue Bouchut) et du terrain rue Bouchut (Lot J de la ZAC), qui appartenait précédemment à l'Etat. La Métropole peut donc toujours modifier les projets sur ces parcelles qui lui appartiennent.

Il est parfaitement possible de réaliser des espaces verts et une halte garderie ou une école au cœur de la ZAC sur ces espaces en maintenant les arbres centenaires.

Il est aussi encore possible de végétaliser les murs des futurs bâtiments.

b) Sur les transports en commun

Vous avez choisi une sur-densification des bâtiments tertiaire de ce quartier, il est de votre responsabilité de faire en sorte que, fidèles aux déclarations d'intentions sur la nécessité d'emprunter les TC, vous votiez un budget en augmentation pour le Sytral. De plus, il est encore possible de maintenir des sites propres de l'avenue Pompidou

c) Sur la gare

Une seule voie supplémentaire est largement insuffisante et il faudra dans 10 ans refaire des travaux pour construire des voies supplémentaires à la gare Part-Dieu puisque vous avez choisi de doubler le nombre de salariés et usagers qui fréquenteront la Part-Dieu.

Il est urgent de suspendre la construction du parking EFFIA pour anticiper les voies supplémentaires forcément nécessaires. **Le report de ces opérations avec l'idée insensée d'une gare souterraine amènera des coûts largement supérieurs, voire astronomiques pour la collectivité.**

d) Sur les logements

Il est peut-être encore temps d'imposer aux promoteurs des relogements des résidents actuels avec une participation de la Métropole puisque c'est elle qui a imposé leur départ.

Pour les expropriés de la place de Milan, les indemnités sont insuffisantes, il est de votre devoir d'élue.e. de faire en sorte que la collectivité publique ne soit pas « injuste »

En conclusion

Nous vous demandons de corriger encore ce qui peut l'être.

Le Collectif Part-Dieu est attentif à l'engagement personnel de chacun des élus sur cette question et ne manquera pas aux prochaines élections municipales de 2020 de signaler aux électeurs, qui s'est battu pour faire évoluer le projet, corriger certains aspects, et qui a soutenu ce projet peu écologique qui ne correspond nullement à un « quartier à vivre ».

Nous avons l'espoir que vous pouvez encore intervenir.

Croyez à notre attachement à l'engagement citoyen et à la démocratie.

Pour le Collectif Part –Dieu,
Gilbert Dumas
Jean-Jacques Lacroix
Hugo Paris
Patrick Beau
Stéphane Bienvenue
Michel Bernard
Jean Murard



Pour plus de renseignements:
collectifpartdieu@gmail.com
www.facebook.com/pages/PartDieuCollectif